

Communiqué de presse

Le 23 mai 2023

Autocars de tourisme interdits du centre de Paris début 2024 : la FNTV dénonce un « autocar-bashing » injustifié

La Mairie de Paris a organisé une concertation le 17 mai sur la place des autocars de tourisme dans la Zone à Trafic Limité que la Ville envisage d’instaurer dès début 2024. Cette Zone à Trafic Limité (ZTL) est composée du centre de Paris (du 1er au 4ème arrondissements) et des 5ème, 6ème, 7ème arrondissements au nord du boulevard Saint-Germain.

A compter de 2024, les autocars de tourisme (toutes motorisations confondues) ne pourront plus circuler dans le centre de Paris ; seul l’accès au parking du Louvre par les quais ouest sera permis. Les déposes-reprises de passagers ne devraient plus être autorisées dans cette zone. Cette ZTL s’ajoute aux contraintes de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) du Grand Paris qui exclura progressivement les autocars en fonction de leurs vignettes Crit’Air.

La FNTV a mis en garde la Mairie de Paris à plusieurs reprises sur le caractère anti-écologique de ce projet de ZTL et dénonce l’« autocar-bashing » injustifié auquel se livrent les élus de Paris en soutenant ce projet.

La Ville de Paris se privera de retombées majeures de l’économie touristique auquel l’autocar contribue de manière vertueuse. Le transport par autocar est un transport collectif inclusif qui permet à de nombreuses catégories de personnes de se déplacer (groupes d’enfants, de seniors, touristes avec valises), faute de pouvoir emprunter les transports urbains classiques. Les nombreux commerces, hôtels, restaurants, salles de spectacles, sites touristiques et culturels desservis par autocar subiront des pertes économiques directes liées à cette exclusion complète des autocars de la zone centrale. L’impossibilité des déposes-reprises des passagers devant ces lieux entraînera des reports de flux à l’extérieur de la ZTL.

L’instauration de cette zone quelques mois avant l’ouverture des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024 laisse présager un « parcours du combattant » pour les nombreux spectateurs qui souhaiteront se rendre dans le centre de Paris pour les festivités.

Malgré ses objectifs écologiques affichés, ce projet ne fait pourtant aucune distinction entre les autocars diesel et les motorisations alternatives dans lesquelles les entreprises de transport de voyageurs investissent progressivement dans la mesure de l’offre disponible à ce jour.

Communiqué de presse

Le stationnement unique proposé à l'intérieur de la ZTL, situé au parking du Louvre, est largement insuffisant par rapport au flux à accueillir et son aménagement complètement inadapté aux véhicules de grande longueur.

Une interdiction stricte de toute forme de transit dans la ZTL, y compris pour les « city tours » organisés dans le centre de Paris, supprimera une activité très prisée de la clientèle touristique internationale qui existe dans toutes les grandes villes touristiques du monde.

La FNTV dénonce une concertation déjà jouée d'avance et alerte sur la désertion des groupes de touristes internationaux qui choisiront d'autres destinations européennes plutôt que Paris, compte-tenu des contraintes de déplacements qui leur seront imposées. De même, certains groupes de personnes (enfants, personnes âgées...) qui choisissent l'autocar pour sa desserte de point à point sans correspondance, choisiront d'autres villes plus pragmatiques dans leurs gestions des flux de circulation.

A propos de la FNTV :

La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble les entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) et les acteurs des nouvelles mobilités. Elle représente également le transport sanitaire et le transport de fonds et valeurs dans les négociations sociales de la branche : la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) et la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi) adhèrent à la FNTV. La FNTV représente plus de 1 300 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et groupes) et ses adhérents emploient 85 000 salariés. Une équipe pluridisciplinaire et spécialisée est au service des adhérents à Paris. Un maillage territorial organisé en 16 régions est à l'écoute quotidienne des adhérents. La FNTV Nouvelles Mobilités rassemble les services librement organisés (« cars Macron »), les sociétés de covoiturage, les plateformes de mobilité et les activités opérées au moyen de véhicules de moins de 10 places.